



Sur les bancs
de l'école de Roucy



L'ECHO DE ROUCY

Journal d'informations de la commune
N° 28 / DECEMBRE 2020



L'Edito
de Madame le Maire

SOMMAIRE

Pages 2 et 3

Les infos du conseil

Comptes rendus des réunions du Conseil, les horaires des permanences de la mairie, de l'agence postale et de la bibliothèque, état civil.

Une centenaire à Roucy !

Pages 4 et 5

Les travaux réalisés

Le logement communal, les plaques de rues et les panneaux de signalisation, la salle des fêtes, l'entretien de la lagune

Page 6

Roucy on the web !

Page 7

Découverte d'anciennes munitions : attention danger !

Pages 8 et 9

Sur les bancs de l'école de Roucy

Page 10

Noël : laissez-nous rêver...

Page 11

JEUX !

Bonjour à tous,

Je vous souhaite une très bonne année 2021 pleine de joie, de bonheur, de réussites et enfin de retrouver vos parents, vos enfants, petits-enfants... pour fêter ensemble, mais en nombre restreint, les fêtes de fin d'année.

C'est aussi l'occasion pour moi de vous présenter tous mes vœux de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

En respect des règles sanitaires renforcées, notre traditionnelle soirée des « vœux du Maire » ne pourra avoir lieu en début d'année 2021. Nous sommes privés de ce moment de convivialité et de partage et nous le regrettons vivement mais, si les indicateurs sanitaires montrent aujourd'hui que le pic épidémique est passé, et que, par conséquent, le confinement a porté ses fruits de même que nos comportements globalement responsables, il importe de ne pas baisser la garde face à une pression épidémique encore forte.

Cette année 2020 fut une année très éprouvante pour tous. Nous nous sommes retrouvés confinés pendant deux périodes très difficiles à vivre. Heureusement, la solidarité entre voisins s'est mise en place mais les moments de convivialité et de rencontre organisés par les associations de notre village ou par la commune nous manquent terriblement.

Aujourd'hui et jusqu'en début d'année, nous amorçons un déconfinement progressif, dans les règles sanitaires renforcées, avec davantage de prudence en ce qui concerne les activités les plus risquées, dans lesquelles les gestes barrières sont moins assurés.

C'est grâce à l'esprit civique, dont nous ferons preuve, que nous arriverons à vaincre l'épidémie et que nous retrouverons enfin des moments de convivialité et de « VIVRE ENSEMBLE » qui nous manquent tant.

Bonnes fêtes de fin d'année, mais restez vigilants et surtout prenez bien soin de vous.

Directrice de la publication : Evelyne BERNARD

Collaborateurs :

Jean-Michel BERTHE, Claudine CHARLES,
Annie POIREL, Julie SIMON

DIFFUSION GRATUITE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Evelyne BERNARD

Les infos du Conseil

Vous pouvez prendre connaissance de tous les comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site :

www.roucy.fr

Réunion du 29 juin

Présentation et acceptation du compte de gestion et du compte administratif 2019 qui laissent apparaître un excédent d'exécution de 173 204,35 €.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition applicables en 2020 à chacune des taxes directes locales sans aucune augmentation depuis 2016.

Prolongation du contrat de Monsieur Elie Jean-Michel de 15h par semaine jusqu'au 31 décembre 2020 afin de terminer les travaux du logement communal et la réparation de l'intérieur de la salle des fêtes.

Le diagnostic obligatoire de notre réseau d'assainissement a débuté en juin 2020 pour se terminer courant 2021.

Réunion du 25 août

Le Conseil Municipal décide de demander la subvention API 2021 (Aisne Partenariat Investissement) pour les travaux de mise aux normes de la sécurité incendie sur la partie haute de la commune.

L'USEDA va effectuer des travaux de renforcement des réseaux électriques sur la partie haute (rue de la Fontaine, place de l'Eglise). Le Conseil Municipal a décidé de profiter de ces travaux pour faire l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Travaux prévus à partir de septembre 2021.

- Coût total des travaux HT : 213 024 €
- Participation de l'USEDA : 155 724 €
- Reste à charge pour la commune : 57 300 €

Le prix de la location de la salle des fêtes étant inchangé depuis décembre 2010 et en regard des travaux effectués, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs au 1^{er} janvier 2021 :

- 150 € pour les habitants de Roucy
- 250 € pour les personnes extérieures à Roucy
- 150 € pour les associations extérieures à ROUCY
- Gratuit pour les associations de Roucy dont les activités sont proposées à l'ensemble de la population.



100 ans !

UNE CENTENAIRE A ROUCY

Le 27 Novembre dernier, Madame Jacqueline GILLES, fêtait ses 100 ans.



Confinement oblige, Evelyne BERNARD, seule, a rendu visite à notre centenaire pour lui remettre au nom de la commune de Roucy et de la commission d'actions sociales, un bouquet de fleurs. L'ADMR l'avait précédée. C'est, entourée de sa fille Micheline Debriel et de son gendre Michel, que Jacqueline Gilles a fêté son « siècle de vie » en partageant un agréable moment de convivialité autour d'une coupe de champagne. Son seul regret, c'est de ne pouvoir fêter cela avec toute sa famille car Jacqueline a 4 enfants, 6 petits enfants, 8 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants mais cela n'est que partie remise ... dès que le protocole sanitaire le permettra.

Réunion du 12 octobre

L'installation d'une fosse de récupération d'eau est prévue par le Conseil Municipal au bout de la Rue de la Porte St Pierre afin d'éviter les écoulements importants qui viennent du chemin allant vers le moulin.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la demande de subvention API pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes puisqu'elle n'a pas été instruite au printemps 2020 à cause du COVID. La subvention DETR par contre a été accordée à hauteur de 50 % du montant HT.

Après une réunion avec le Service départemental sur la sécurisation de la traversée de la commune et afin de favoriser la sortie des véhicules venant de la rue du Vieux Marchez, il est décidé de mettre



cette rue en sens unique en regard de la non-visibilité des automobilistes lorsqu'ils quittent la rue au niveau du 28 rue du Pavé.

Le logement communal au-dessus de la mairie est loué depuis le 10 octobre 2020 pour un montant mensuel de 480 € à Monsieur Yvan Desfossé.

Le Conseil Municipal décide de reconduire à compter du 1^{er} Janvier 2021 pour 3 ans la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif avec le département.

Il a été constaté, lors de la campagne de mesures effectuée par la société IRH qui effectue le diagnostic de notre réseau assainissement, que toute la rue du Pavé (du cimetière jusqu'à la rue du Moulin Arson) présentait un encrassement qui risquait de provoquer des problèmes d'écoulement. Des devis sont donc demandés pour un hydrocurage de toute cette partie.

En raison de la crise sanitaire actuelle :

- Le repas des seniors est reporté dès que les conditions le permettront.
- Le Noël des enfants est maintenu : les cadeaux seront exceptionnellement distribués au domicile des enfants par le Père Noël et ses lutins
- Le colis des Aînés sera distribué vers le 20 décembre par les membres de la Commission d'action Sociale dans les règles de distanciation qui s'imposent.



- HORAIRES -

MAIRIE et AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale sont ouvertes :

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H à 12H**

La permanence des élus est tenue :

LE MARDI DE 18H à 19H

LE SAMEDI DE 10H à 12H

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte
Le 1^{er} samedi de chaque mois
de 10H à 12H

Elle est ouverte à tous
et entièrement gratuite.

Pendant les fêtes de fin d'année

Fermeture de la mairie et de
l'agence postale

**DU JEUDI 24 DECEMBRE 2020
AU DIMANCHE 3 JANVIER 2021 inclus**

ETAT CIVIL

Naissances :

Mila MEBARKI

2 rue de la Porte Saint-Pierre
le 09/09/2020

Gabin WITCZAK

6 rue du Pavé
le 22/09/2020

*Félicitations
aux heureux parents*

Mariages :

Iris MOUESCA et Antoine LEROY

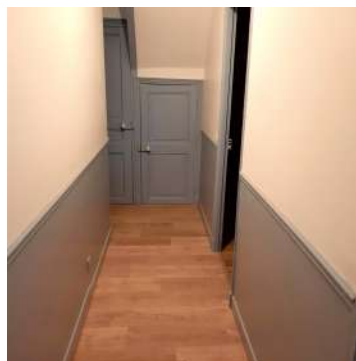
31 rue du Pavé
le 08/08/2020

Adelaïde WATRIN et Adrien BRESSAN

2 rue du Château
le 12/09/2020

Tous nos vœux de bonheur

Les travaux réalisés



LE LOGEMENT COMMUNAL

Depuis le 10 octobre 2020, le logement communal situé au-dessus de la mairie est reloué. La commune perçoit depuis cette date un loyer mensuel de 480 €. Comme indiqué dans le précédent numéro de notre journal, l'appartement a entièrement été refait à neuf. Nous pouvons être fiers du travail effectué....



LES PLAQUES DE RUES ET LES PANNEAUX DE SIGNALISATIONS

Des panneaux indiquant la direction à prendre pour se rendre dans les principaux lieux publics ont été installés par Alain à trois endroits stratégiques dans la commune.



LA SALLE DES FÊTES

Le coin « toilettes » et la cuisine ont été refaits à neuf en 2019 et depuis, la grande salle faisait un peu vieillotte. La salle des fêtes n'étant pas louée à cause de cette période sanitaire exceptionnelle, nous en avons profité pour refaire l'intérieur de la grande salle de réception. Tous les murs ont été enduits et les fissures rebouchées. Une toile de verre a été collée sur toute la partie haute des murs. L'estrade a été poncée et vitrifiée. La salle de réception est complètement repeinte. Nous attendons avec une certaine impatience de vous y retrouver pour des moments de convivialité. Ceux-ci nous manquent tant !

LES ROSEAUX DE LA LAGUNE



Les roseaux qui bordent la lagune à Roucy (le long de la route menant à Concreux, à la sortie du village) sont des plantes qui sont essentielles au bon équilibre du grand bassin où se déversent les eaux usées du «Tout à l'égout ». Les roseaux ont un pouvoir filtrant progressif pour purifier l'eau, en transportant en grande quantité de l'oxygène depuis leurs feuilles vers leurs racines et radicules. Ainsi, tout l'environnement racinaire, et donc la masse des boues, devient un milieu oxygéné propice à la dégradation de la matière organique, sans odeurs puisqu'il n'y a pas de fermentation. Mais les roseaux sont des plantes très invasives qui nécessitent un nettoyage pour ne pas se laisser déborder par leur vigueur et empêcher la création de bouchons racinaires... une opération qui nécessite des compétences particulières et qui est confiée à une entreprise spécialisée sise à Cormicy, mais qui a un coût de 1260 € TTC, et qui a été effectuée en septembre.

UN PEU DE CIVISME !

Le nettoyage de la lagune représente une charge importante pour la Commune et un travail peu ragoûtant pour l'employé communal qui, pendant près de 3 heures par semaine doit débarrasser ce grand bassin de tous ses débris. C'est pourquoi chaque citoyen doit faire un effort pour ne pas encombrer l'endroit de toutes sortes de déchets qui n'ont rien à y faire. On ne jette pas dans la cuvette des WC : les lingettes, les protections féminines, les préservatifs et les masques !!! Les lingettes, prétendument biodégradables, ne le sont qu'en 90 jours au moins, et encore, dans un bac à compost, contrairement au papier hygiénique qui se dégrade rapidement. Vous aurez donc le bon réflexe de les jeter dans la poubelle ménagère afin qu'elles ne provoquent pas une obstruction des branchements de raccordement à l'égout, des débordements et des arrêts du système d'assainissement, donnant souvent lieu à des réparations coûteuses.



Dans la foulée, le ru de la rue du Moulin Arson a bénéficié de l'opération de fauchage qui consiste à une fauche des lits des roseaux et des herbacées poussant dans l'eau des fossés et permettant ainsi une bonne circulation de l'eau, surtout en période d'orages.

LES IRIS DE ROUCY : DITES-LE AVEC DES FLEURS !...

Pas question de manquer le rendez-vous de la Toussaint et l'hommage fleuri des habitants du village à leurs chers disparus reposant au cimetière !... Dilemme pour l'équipe des Iris de Roucy, soucieuse de respecter les traditions, mais aussi les consignes sanitaires en vigueur. Sandrine Villain, la présidente de l'Association, s'en explique :

« Pour le traditionnel Marché aux Fleurs du printemps, les conditions sanitaires déjà en vigueur, nous ont contraintes à adopter la vente en Drive. Ce fut un travail de préparation énorme, mais qui a porté ses fruits, avec des ventes plus que satisfaisantes. Mais pour la vente des chrysanthèmes, le choix de chacun est plus suggestif et personnel. Le samedi 24 octobre, les fleurs ont été exposées dehors, sur la place en respectant les mesures sanitaires, et chacun pouvait choisir en fonction de ses habitudes et de ses goûts. Le succès a été total, puisque le chiffre de vente a été le même que celui de l'année précédente : 1551 € pour les chrysanthèmes soit 136 pots, plus 15 compositions. Et la vente des plantes vivaces a représenté 216 €. Gros coup de cœur cette année pour les bruyères qui étaient particulièrement belles, mais victimes de leur succès : à dix heures du matin : il n'y en avait plus ! »

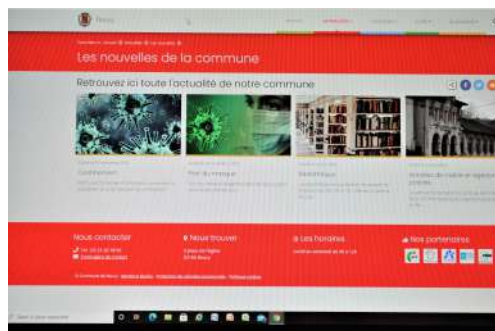


Gros succès pour la vente de sapins de Noël organisée pour la deuxième année consécutive par « Les Iris de Roucy ». Une quarantaine de sapins, Epicea et Nordmann de 1^{er} choix, produits par une entreprise régionale, ont été vendus !

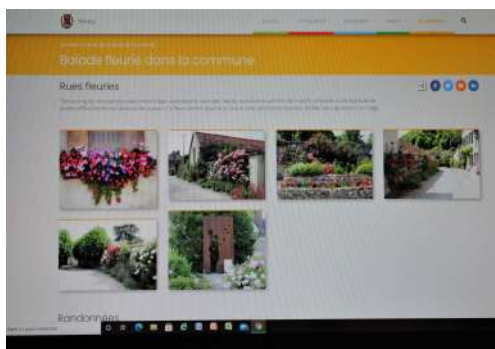
Ils sont à retirer à la mairie autour du 10 décembre.

Roucy on the web !

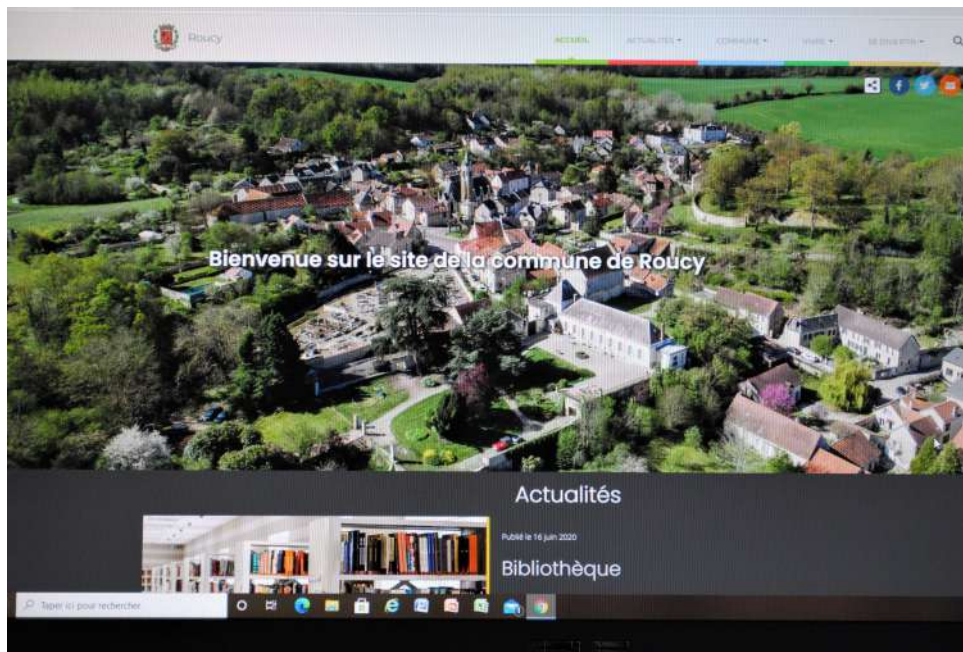
Il était très attendu, il est enfin disponible : le site Internet de notre commune. En allant sur www.roucy.fr, vous trouverez tout sur notre village, son patrimoine, son école, la vie municipale, etc.



Épaulée par les équipes de la Champagne Picarde, et grâce à l'aide précieuse de Jean-Michel et Annie, Evelyne Bernard a mis à profit ces périodes de confinement pour travailler sur le contenu du site Internet. Un projet qui a nécessité de nombreuses heures de travail afin de récolter toutes les informations, de rédiger les différentes rubriques et de choisir les photos.



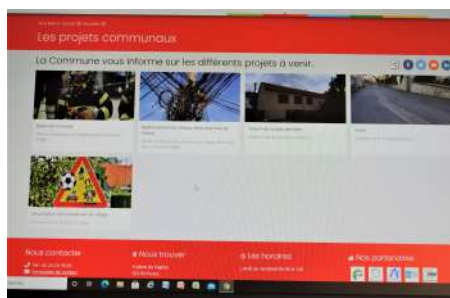
Le résultat est à la hauteur de nos espérances : un site très complet, clair et facile d'utilisation qui présente tous les aspects de notre village. On y retrouve l'ensemble des informations de notre commune, la présentation des membres du conseil municipal et les différentes commissions, l'équipe municipale, les associations (Le Regain, Roucy en fête, Les Iris de Roucy), les équipements municipaux et de loisirs, les actions sociales et le patrimoine.



Tout savoir sur la vie à Roucy

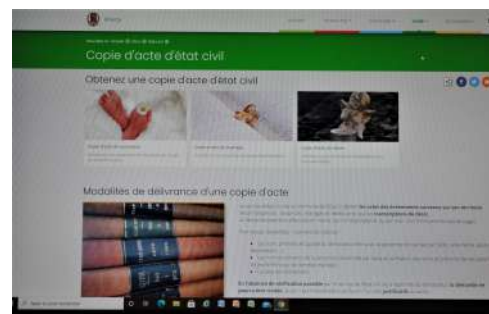
Petite enfance et enfance, écoles, cantine, centres de loisirs, location de la salle des fêtes, horaires d'ouverture de la mairie, démarches administratives possibles : toutes les informations sont sur le site.

Une partie est également dédiée aux loisirs : la bibliothèque de Roucy (ouverte le premier samedi du mois, de 10h à 12h, dans le respect des normes sanitaires actuelles), les balades à proximité, les aires de jeu pour les enfants, terrains de pétanque et de tennis.



Chacun pourra retrouver l'état d'avancement de différents projets communaux en cours (actuellement la voirie, le toit de la salle des fêtes,

la sécurité routière, ...) et aussi les travaux déjà réalisés, comme la pose des plaques de rue, des panneaux de signalisation et la rénovation du logement communal.



Le site permet également de découvrir les propositions de la Communauté de communes : la piscine intercommunale, les bibliothèques de la Champagne Picarde...

Comment trouver notre site sur Internet ?

Tapez

www.roucy.fr

directement dans la barre d'adresse de votre page Internet.

Découverte d'anciennes munitions : **attention DANGER !**

Aujourd'hui encore, de nombreux départements de la moitié nord de la France portent les traces des conflits de la Première Guerre Mondiale et les découvertes de munitions de guerre y sont nombreuses. A une portée de canon du Chemin des Dames, le sol de Roucy rejette souvent ces engins meurtriers que sont les bombes, les obus, les mines, les grenades ou les détonateurs. Le Maire de la Commune, Evelyne Bernard, nous met en garde.

« Deux incidents survenus cet été à Roucy, nous ont incité, le Conseil municipal et moi, à mieux informer la population des risques réels que représente la découverte d'anciennes munitions, souvent actives et qui peuvent se révéler mortelles par explosion lorsqu'il y a manipulation sur place ou être dangereusement toxiques par inhalation, ingestion ou contact avec les gaz. Nous avons eu très peur, lorsqu'au mois de juillet, un enfant du village a rapporté chez lui un obus qu'il avait trouvé dans un chemin. Il a tranquillement installé l'objet dans le jardin et c'est lorsque les parents ont vu de la fumée s'en échapper qu'ils ont décidé d'intervenir en rapportant les faits à la Mairie. La situation était plus qu'urgente par sa dangerosité. Nous avons appelé les démineurs, la gendarmerie et les pompiers qui sont intervenus immédiatement et nous ont expliqué que la dispersion dans l'air de gaz toxiques aurait pu envoyer à l'hôpital ceux qui l'avaient inhalés.

Le deuxième cas de cet été maudit a

été un obus qui m'a été signalé par un promeneur qui l'a découvert dans une bordure de chemin, bloqué sous des racines d'arbre. Les démineurs contactés par mes soins ont vite compris qu'il s'agissait d'un engin de guerre très dangereux qui ne pouvait pas être transporté dans leur site et qu'il fallait faire exploser sur place. Mais où ? Dans le champ voisin, la terre était si sèche en cette période de canicule qu'on ne pouvait pas y creuser un trou. Nous avons pensé à la Sablière qui se trouve derrière le calvaire, sur la route de Ventelay. Il a fallu faire vite, bloquer la route, le temps de l'explosion et manipuler l'engin avec la plus grande précaution.

Mais... OUF ! L'opération a été bien menée. »

Que ces deux incidents soient une leçon ! Le risque est imprévisible et chacun peut trouver sur son chemin une telle découverte. Seule l'information de la population peut constituer une mesure préventive.



Toute manipulation de ce genre d'objet est à proscrire. Il ne faut ni les toucher, ni les déplacer, mais prévenir immédiatement la Mairie qui entreprendra les démarches nécessaires d'urgence.



Sur les bancs de l'école de



Transport et accueil périscolaire

Le bus scolaire passe dans chaque commune afin de permettre aux enfants de rejoindre l'école le matin et de regagner leur domicile le soir. Dorine est présente afin d'aider les plus petits à monter et à s'installer ; elle vérifie également que chaque enfant descend au bon arrêt.

À 16 h 30, les enfants peuvent également bénéficier d'une garderie jusqu'à 18 h 30. Ils prennent leur goûter, puis jouent dehors si le temps le permet ou à l'intérieur en attendant le retour de leurs parents.

La cantine

Le groupement scolaire dispose également d'un espace de restauration collective.

Véritable atout de notre village, le groupe scolaire *Les Ponceaux* accueille les élèves de maternelle et d'élémentaire de Bouffignereux, Concevreux, Guyencourt, Meurival, Muscourt et Roucy.

Située en bas de notre commune, le groupe scolaire accueille 89 enfants en cette année scolaire 2020/2021. En maternelle, les 35 élèves sont répartis en 3 groupes : petite section, moyenne section et grande section. En élémentaire, on retrouve les classes de CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.

Trois institutrices - Carine Camus, Caroline Muller, Jeanne Kowalski et un instituteur qui est aussi le directeur, Mickaël Votte - travaillent au sein de l'établissement.



Afin de répondre à la demande des parents, un périscolaire avec une belle amplitude est mis en place dans les locaux de l'école. Ils peuvent ainsi déposer leurs enfants à partir de 7 h 20 le matin. Les petits sont accueillis par Dorine, puis par Delphine en attendant le début des cours à 8 h 30.



Un côté du bâtiment est dédié aux plus petits, il comprend une classe, une salle d'évolution, des sanitaires et un dortoir, l'autre côté accueille les classes des élémentaires, les sanitaires et le bureau du directeur.



Roucy

C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z



Les repas sont fournis par la société ELIOR et livrés très tôt tous les matins. Ils sont réchauffés sur place par Delphine. L'entreprise garantit la qualité et la traçabilité des produits utilisés. Ce sont environ 70 repas par jour qui sont servis avec, ponctuellement, des menus à thèmes proposés aux enfants : italien, tunisien, pour les fêtes de Noël, de Pâques, ...



La cour de récréation

Les cours de récréation sont accolées mais séparées, afin d'offrir un espace de détente adapté à chaque âge. Des

jeux ont été installés récemment pour les plus petits ; les plus grands ont quant à eux à disposition des trottinettes et des panneaux de basket.

Chaque année (sauf en 2020, crise sanitaire oblige), la cour de l'école devient le théâtre de performances exceptionnelles. Le spectacle de l'école se déroule fin juin : les familles sont invitées à admirer les talents de tous les enfants. Chants, danses, démonstrations : l'équipe pédagogique travaille durant plusieurs mois pour mettre au point ces représentations. On confectionne des costumes, des décors, on prépare les chorégraphies et on répète de nombreuses fois pour être prêt pour le jour J. Tous les efforts sont récompensés par les acclamations et les applaudissements nourris du public. Cerise sur le gâteau pour les enfants : pendant que les parents discutent autour du buffet, ils peuvent courir et profiter de l'ensemble des extérieurs du groupe scolaire jusqu'à tard dans la soirée.



SOLUTION DES JEUX DE LA PAGE 11

« En ces temps difficiles, n'oubliez pas la solidarité »

○ Rébus :

○ Le mot caché : SOLIDAIRE

SOIE - J. CE - ERREURS.

FIE - H. ON - ODE - RAS - I. UTILE - EN - LE - F. CHENAL - ME - G. HORRI - OCEANES - FA - D. CEIL - E. TÊTE - A. CSA - DATTE - B. AILS - MIENS - C.

VERTICALE :

SALE - OSES

8. TE - MEROU - 9. ENFILE - AIR - 10.

AIDER - 6. AME - ELFE - 7. TISON - SE - 3. ALERTE - 4. SA - ENROLE - 5. NA - 1. CAUTCHOUC - 2. SIC - EHONTE -

HORIZONTALE :

○ MOTS CROISES :

Noël : laissez-nous rêver...

Le Père Fouettard, on n'en veut plus ! L'affreux virus qui nous gâche la vie, non plus ! Nous, on rêve d'un vrai Noël avec le bonhomme rouge à barbe blanche, le petit Jésus dans la crèche, le sapin rutilant qui sent bon la résine et tous les cadeaux éparpillés autour. Ce que l'on veut, c'est voir les yeux des enfants s'allumer et ceux de nos parents s'embrumer d'émotion. L'envie est grande d'ouvrir nos bras, de ne plus freiner nos gestes de tendresse... un peu tôt encore ? Au moins offrons-nous une vraie fête... une fête comme avant les confinements, mais dans le respect des gestes barrière qui nous seront recommandés et que l'on se doit d'appliquer pour la santé de tous.

ON SOIGNE LE DECOR !

Pas de Noël sans sapin... Mais quelle espèce choisir ? « Un épicéa, sinon rien ! » diront les puristes. On l'aime pour sa forme harmonieuse et équilibrée et son odeur incomparable même s'il a tendance à perdre ses aiguilles...un argument repris par les jardinerie pour nous convaincre



d'acheter le Nordmann, un sapin « propre » trop dodu, trop luisant, vendu bien plus cher et qui ne sent pas le sapin...un comble ! Un sapin artificiel ? Ne croyez pas que ce soit un geste écologique. Ils sont fabriqués à partir de produits dérivés du pétrole ou en métal, ils exploitent des ressources non renouvelables et leur transport occasionne des émissions de gaz à effets de serre, puisque la plupart d'entre eux proviennent de Chine. De plus, ils ne sont pas biodégradables et restent difficiles à recycler. Oui, mais... direz-vous, gare à la déforestation ! Sachez qu'en France, les sapins sont de purs produits de culture et leur coupe ne met nullement nos forêts en péril, puisque dès l'année suivante, les arbres coupés sont remplacés.

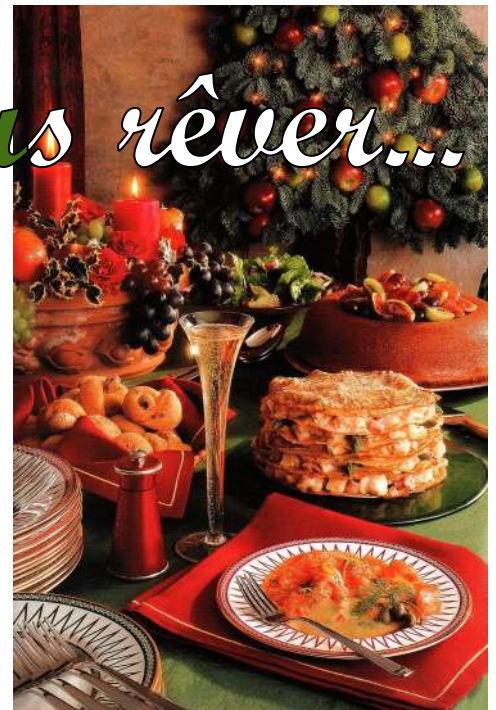
UNE TABLE DE REVES ...

Inspirez-vous des traditions : le rouge et le vert sont les couleurs d'un Noël traditionnel. Branches de sapin, pommes de pin, bouquet de houx et pots pourris sont de rigueur, ainsi que de jolies bougies colorées, mais attention à ce qu'elles ne soient pas parfumées pour ne pas masquer les arômes des mets. N'oubliez pas le petit cadeau individuel dans l'assiette, les plus appréciés étant

ceux que vous aurez confectionnés vous-même : jolis petits pots de confiture maison, sachets odorants, coussinets parfumés. Si vous préférez la féerie, ne craignez pas la surcharge et misez sur l'or et l'argent. Sur une belle nappe blanche en tulle ou en mousseline, disposez de jolis bouquets de fleurs raffinés, enrubbannés, de beaux bougeoirs et parsemez la nappe de paillettes avant de mettre le couvert. Il faut que ça rutilé !

LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

Huîtres, foie gras, chapon et champagne sont les incontournables de Noël. Symbole du luxe, le foie gras est sans doute le mets le plus apprécié, même s'il suscite chaque année une polémique auprès des pays qui interdisent le gavage. La France assure 78% de la production mondiale de foie gras et pour échapper à l'interdiction, elle l'a inscrit à son patrimoine culturel. L'obtention du foie gras est un phénomène naturel pour les oiseaux migrateurs qui stockent de la graisse dans leur foie pendant l'hiver pour leur servir de réserve énergétique avant la période de migration. Mais ne fermons pas les yeux sur cette pratique plutôt barbare : le but du gavage est de provoquer chez l'animal une stéatose hépatique, c'est-à-dire une accumulation de lipides dans le foie pour qu'il atteigne 10 fois son poids normal !



Les huîtres : Plus de 100 000 tonnes arrivent chaque année sur nos tables dont une grosse partie pendant les fêtes de Noël où elles sont au summum de leur qualité et de plus, l'hiver est propice à leur bonne conservation. Les huîtres sont une excellente entrée pour alléger le repas du réveillon.

Dinde, oie ou chapon : La dinde reste la volaille traditionnelle de Noël et plaît à tous. Farcie, elle est une tradition incontournable, même si la portion calorique en souffre. La tendance, depuis quelques années, c'est le chapon, un jeune coq castré et engraisé pour les fêtes. Il est copieux, quoiqu'un peu cher. Pour varier les suggestions, on peut aussi cuisiner une poularde, une jeune poule n'ayant jamais pondue, ou une pintade si l'on n'est pas trop nombreux, qui surprendra par sa saveur particulière rappelant un peu le gibier. Enfin, l'oie et le canard offrent aussi de nombreuses possibilités culinaires. Pour être excellentes, il faut que les volailles soient « de Bresse » la seule appellation d'origine réglementée par décret.



Le champagne : Les hypermarchés se battent pour offrir une gamme diversifiée aux meilleurs prix, mais ce sont les cavistes qui proposent les plus belles sélections, à condition de bien vouloir y mettre le prix. Le verre idéal pour déguster le champagne est la flûte. Le champagne doit être servi entre 8 et 10 degrés et les verres ne doivent être remplis qu'à moitié pour pouvoir observer le spectacle de la montée des bulles.

JEUX !

Mots croisés adultes

Horizontale :

1- Plante d'appartement. 2- Après citation - Effronté.
 3- Mettre la puce à l'oreille. 4- A elle - Transformé en bleu.
 5- Le sodium au labo - Apporter son concours. 6- Elle a ses états - Petit génie.
 7- Bâton rouge - Permet de réfléchir. 8- Il nous fait aller droit - Gros poisson.
 9- Prend une veste - Dans la chambre. 10- A laver - Prends des risques.

Verticale :

A- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel - Tient au régime.
 B- Fortes têtes - Proches de moi. C- Relatives à l'océan - Sous sol.
 D- Coeur d'un cyclone. E- Cassis ou citron ! - Pour dedans - Collé au mur.
 F- Passage maritime - Abrège un avocat. G- Frappé d'horreur. H- Accusé idéal - Ancien poème.
 Mesure de bol. I- Pas futile - Produite par des vers. J- Un comité - Des coquilles.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

UCH	AUV	URE	LEE	SOU
ROU	SON	FOU	COU	TTE
ACU	EPL	RIR	BLE	BRE
SAU	UST	ILL	CAR	IER
POU	IDA	MIR	RER	NCE
BAN	COS	USA	LUE	SOL
QUE	SEL	YER	LLE	TUM
APP	LER	ROU	IRE	INF
EXC	CIS	TTE	TRE	DRO

Le mot caché...

Les 14 mots ci-dessous sont découpés par groupe de 3 lettres (sans distinction des syllabes) et sont cachés dans le tableau ci-contre. Quand vous aurez découverts les 14 mots, un quinzième est à assembler.

Mots coupés :

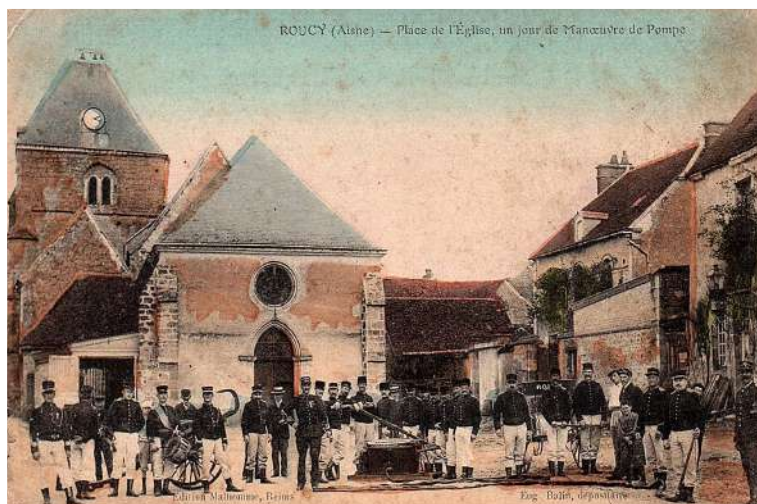
- | | |
|--------------|---------------|
| 1. APPAUVRIR | 8. ILLUSTRER |
| 2. BANQUETTE | 9. INFLUENCE |
| 3. CARROUSEL | 10. MIRACULEE |
| 4. COSTUMIER | 11. POUTRELLE |
| 5. EPLUCHURE | 12. ROUCOULE |
| 6. EXCUSABLE | 13. SAUCISSON |
| 7. FOUDROYER | 14. SOUBRETTE |

mot caché :

Rébus :



Il était une fois... Roucy.



ROUCY (Aisne) — Place de l'Église, un jour de Manœuvres de Pompe.

Edouard Malhoumme, Paris

Eug. Balle, dépositaire



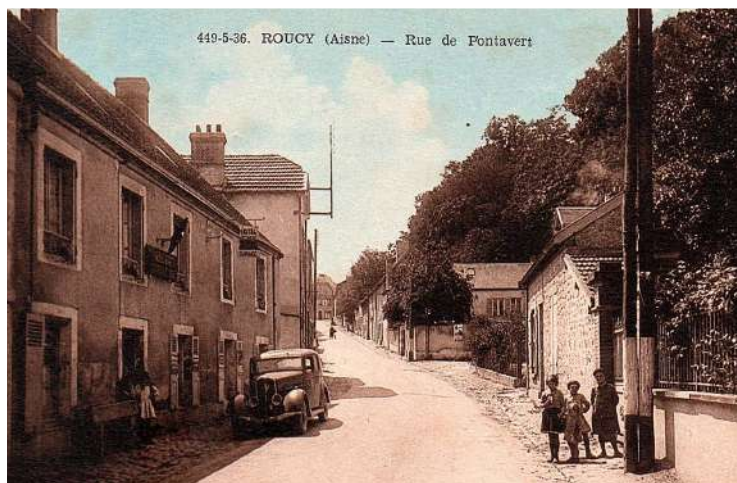
Roucy — Rue du vieux Marché

Bertrand, Éditeur, Roucy



450-5-36. ROUCY (Aisne) — Quartier de la Vieille-Eglise

Pongnan, édit.



449-5-36. ROUCY (Aisne) — Rue de Pontavert



446-5-36. ROUCY (Aisne) — Place de la Fontaine

Edouard Malhoumme, Paris



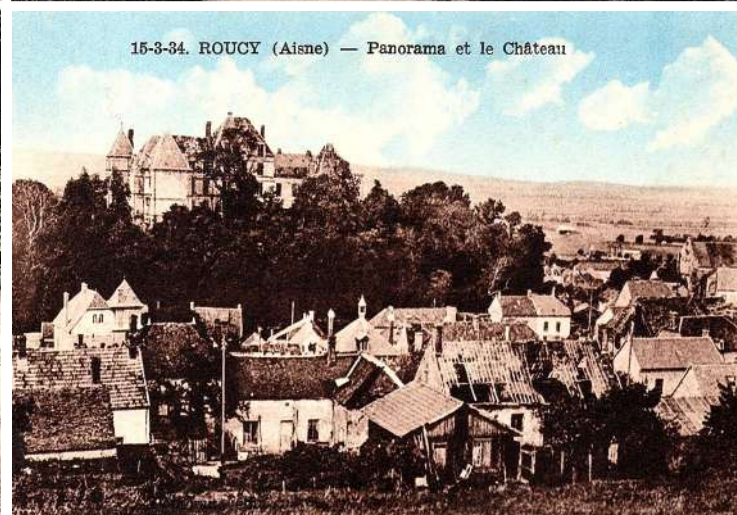
19) ROUCY (Aisne) — Place du Vieux Marché

Loubrin, Éditeur, Roucy, place



ROUCY (Aisne) — Grille du Château

Edouard Malhoumme — Eugène Balle, dépositaire



15-3-34. ROUCY (Aisne) — Panorama et le Château